

Activ'emploi, un coup de pouce aux allocataires que vous recrutez

Vous recrutez un allocataire du RSA?

Le Département peut lui accorder un coup de pouce financier le premier mois de son contrat de travail.

Cette aide directe permet de financer les dépenses de :

- ▶ déplacement (billets de train, carte de transport, location de scooter, remboursement des frais kilométriques...)
- ▶ garde d'enfants (crèches, assistante maternelle...)
- ▶ achat de matériels professionnels (petits équipements, blouses, chaussures de sécurité...)

Elle est cumulable avec les aides de la Région, Pôle emploi...



Qui peut en bénéficier ?

Les allocataires du RSA qui retrouvent un emploi ou une formation.

Cette aide est ouverte aux allocataires qui retrouvent un emploi transfrontalier dans le cadre du programme Interreg " En avant ".



En Avant / Vooruit

Quel est le montant de l'aide ?

Maximum 150 € par an

Comment obtenir cette aide ?

L'allocataire du RSA peut en faire la demande auprès de son coach emploi, son référent RSA ou son conseiller Pôle emploi

Vous êtes un SAAD ?

Si vous recrutez un allocataire du RSA, celui-ci peut bénéficier d'activ'emploi renforcé :

- ▶ attribution d'une aide de 100 € par mois, pouvant être versée les 3 premiers mois du contrat de travail
- ▶ financement à hauteur de 30 € par mois pendant 12 mois d'une location de véhicule avec option d'achat

Pour vos
RECRUTEMENTS,
ayez le réflexe
DÉPARTEMENT !

Nord
le Département est là →

